

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 10 février 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2050-20110215

QUÉBEC

Séance du jeudi 10 février 2011

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 10 février 2011)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville)
M. Gaudreault (Jonquière)
M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Pinard (Saint-Maurice)
M. Trottier (Roberval)

Autre député présent :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 51, M. Vallières (Richmond) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton) propose :

QUE M. Paradis (Brome-Missisquoi) soit élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Paradis (Brome-Missisquoi) élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M^{me} Bouillé (Iberville) propose :

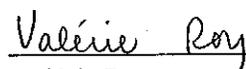
QUE M. Pinard (Saint-Maurice) soit élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

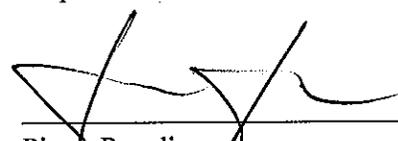
M. le président déclare M. Pinard (Saint-Maurice) élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

À 11 h 53, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Valérie Roy

Le président de la Commission,


Pierre Paradis

VR/mg

Québec, le 10 février 2011